

# NOTE TECHNIQUE



## **Demande de dérogation pour la capture et l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées**

Avril 2023

# Note technique

## Demande dérogation pour la capture et l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées

**Document réalisé par :**

Marin Marmier – CEN PACA, Chargé de missions Malacologie-Entomologie

**Relecture réalisée par :**

Laureen Keller – CEN PACA, Responsable du Pôle Biodiversité Régionale

**Date de rédaction du rapport :** Avril 2023

**Photo de couverture :** *Acicula lineata lineata* © Marin Marmier | CEN PACA

La capture éventuelle d'espèces protégées aura lieu dans le cadre des inventaires ZNIEFF. Initiée en 2021, l'actualisation en continu des ZNIEFF terrestres se poursuit en 2023. Pour le terrain 2023, le choix s'est porté sur des zones pour lesquelles les données faune et flore disponibles en base de données ne sont pas suffisantes pour les rendre de nouveau valides. Elles sont 20 au total, 19 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2.

Cette demande de dérogation concerne seulement le territoire de la ZNIEFF 930020440 – Vallon de Lingostière situé sur la commune de Nice.

Les prospections malacologiques seront réalisées en utilisant les méthodes d'inventaires suivantes :

- Prospection à vue : consiste à rechercher à vue, dans tous les milieux favorables (litière, sous les pierres, sous les souches d'arbres, dans les anfractuosités, dans le sol, etc.), toutes les espèces visibles à l'œil nu.
- Tamisage de litière : dans les milieux contenant beaucoup de débris organiques et minérales, un tamisage à l'aide d'un tamis de Winckler (maille : 10\*10mm) sera utilisé afin de trier et récolter plus aisément les coquilles présentes.
- Prélèvements de litière : dans les zones humides ou en milieu forestier, la litière sera récoltée, séchée puis tamisée afin de récolter les coquilles millimétriques difficiles à observer directement sur le terrain.

Les coquilles prélevées, dont les espèces protégées, seront conservées dans les collections malacologiques du CEN PACA.

L'impact sur les diverses populations des espèces mentionnées ci-dessus est jugé très faible au vu de la proportion de coquilles vides récoltées par rapport aux véritables individus vivants prélevés. En effet, selon les sites, et les micro-habitats échantillonnés, la majorité des coquilles prélevée ne contiendra pas d'escargots. Les prélèvements n'impacteront donc aucunement les populations. En outre, la quantité limitée indiquée de coquilles à prélever, réduis d'éventuelles incidences sur la conservation des populations.

Lors des prospections, une attention particulière sera portée sur l'état des coquilles afin de trier et réduire l'effectif de spécimens vivants récoltés.

L'étude sera réalisée par Marin MARMIER, expert malacologiste, sous l'encadrement de Laureen KELLER, responsable du pôle biodiversité Régionale du CEN PACA. Il pourra être appuyé ponctuellement par d'autres membres du pôle Biodiversité régionale lors des prospections.

Marin Marmier est expert malacologue et entomologiste. Issu d'une licence professionnelle Etude et Développement des Espaces naturels obtenue en 2020 à l'université de Montpellier, il a rejoint l'équipe du CEN PACA en 2018 participant à diverses missions en entomologie et malacologie. Il s'est spécialisé dans l'étude de la malacofaune continentale lors de son BTS Gestion et Protection de la Nature en 2016.



 **Conservatoire  
d'espaces naturels**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège :  
4, avenue Marcel Pagnol  
Immeuble Atrium Bât B.  
13 100 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 20 05 98  
Email : [contact@cen-paca.org](mailto:contact@cen-paca.org)  
[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)

Pôle Biodiversité Régionale  
18 avenue du Gand  
04200 SISTERON  
Tél : 04 92 34 40 10

Le Conservatoire d'espaces naturels  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
est membre de la Fédération  
des Conservatoires d'espaces naturels

 **Conservatoires  
d'espaces  
naturels**

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier des partenaires suivants :

